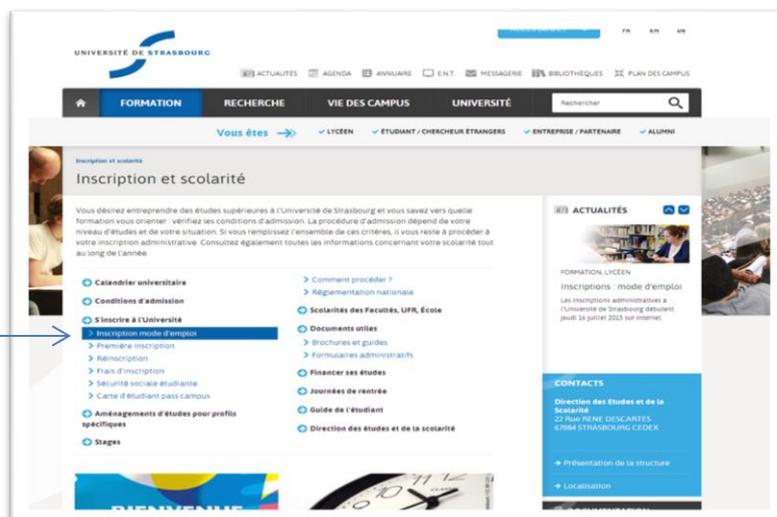
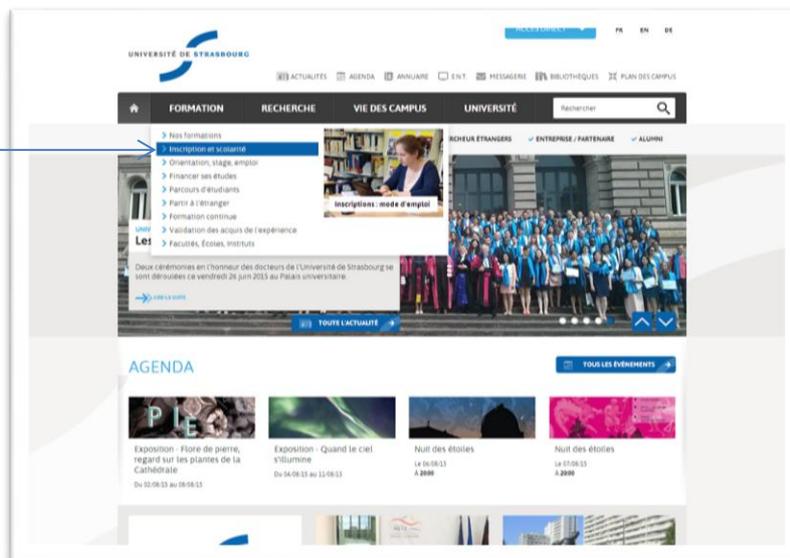
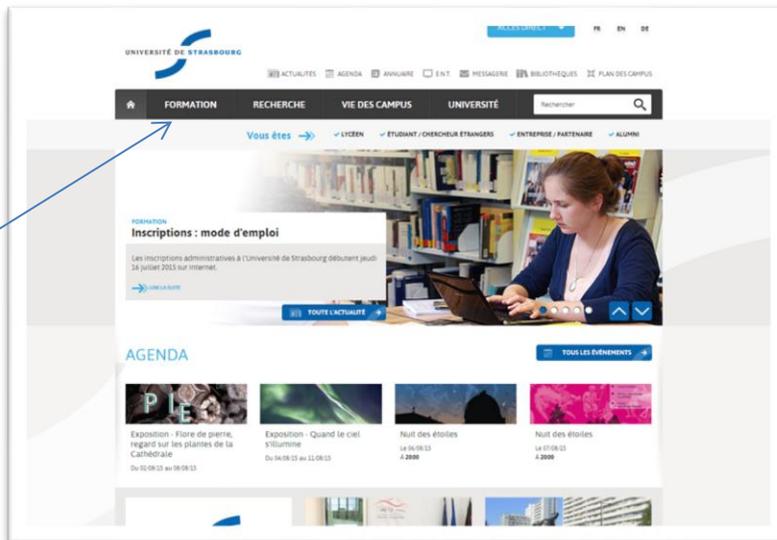


# Mode Opérateur Inscription Administrative – Rentrée 2015/2016 Capacité en Droit

[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)



Code AR (AR) ou P13 (AP1) ou S15 (Apostrophe)  
 La hotline sera accessible  
**Du 14 juillet au 31 juillet et du 17 août au 30 septembre (9h - 16h)**  
 • par téléphone : 03 68 85 40 00  
**Du 14 juillet au 30 septembre**  
 • par mail : [inscriptions@unistra.fr](mailto:inscriptions@unistra.fr)

**Paiement des droits d'inscription**  
 Tous les étudiants peuvent payer en trois fois uniquement par carte bancaire leurs droits d'inscription, que ce soit lors d'une inscription en ligne ou en présentiel.

**Modalités d'inscription**  
 Les primo-entrants – nouveaux bacheliers et étudiants sélectionnés par une commission pédagogique (sur la plateforme Aria) – peuvent s'inscrire intégralement en ligne. Il en va de même pour les étudiants qui ont validé leur année et passent en année supérieure. Pour les autres, l'inscription pourra se faire en présentiel.

**Procéder à l'inscription administrative :**  
 Suivez le lien correspondant à votre situation :

- Première inscription à l'Université de Strasbourg
- Réinscription à l'Université de Strasbourg
- pour une inscription avec prise de rendez-vous (redoublement - semestre manquant - transfert universitaire)

**2 - L'inscription pédagogique**

- Elle est complémentaire à votre inscription administrative. Ne ratez pas cette étape importante ! Elle est obligatoire et conditionne vos semestres (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats.
- Généralement, un calendrier précis est proposé pour les inscriptions pédagogiques. N'oubliez pas, par conséquent, de vous renseigner au plus tôt directement auprès de la composante du diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.
- Attention aux UE libres ! Certaines ne font pas partie de votre L1R, faculté ou institut, et l'inscription pédagogique devra être faite au secrétariat concerné. Pensez à mentionner le code de l'UE concernée au responsable pédagogique gérant votre diplôme !
- Soyez très attentifs et respectez les dates indiquées et les consignes données par les services de scolarité ! Vous vous épargnez des situations parfois dramatiques (résultats non enregistrés, diplôme non valide) !

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ACTUALITÉS AGENDA ANNUAIRE ENT MESSAGERIE BIBLIOTHÈQUES PLAN DES CAMPUS

FORMATION RECHERCHE VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ

Vous êtes → LICÉEN ETUDIANT / CHERCHEUR ÉTRANGERS ENTREPRISE / PARTENAIRE ALUMNI

Autres situations

Procédure

En cas de problème avec votre inscription

**PREMIÈRE INSCRIPTION**

- Admission Post Bac
- 3<sup>ème</sup> année commune des études de santé
- Précautionnaire Aria
- EM Strasbourg suite à la réussite d'un concours
- Moyens de l'embauchement
- "Compensation et interpellation musicale"
- Autres situations

**DOCUMENTATION**

- Offre de formation en Arts, lettres, langues
- Offre de formation en Droit, économie, gestion, et sciences politiques et sociales
- Offre de formation en Sciences humaines et sociales
- Offre de formation en Sciences technologiques, santé
- Formations en partenariat international
- Calendrier universitaire

**Inscriptions sur RDV**

**Attention: le retrait de dossier par internet ne constitue en aucun cas une inscription effective à l'Université.**

Votre situation et les informations que vous aurez communiquées auprès d'us seront examinées et vérifiées lorsque vous vous présenterez aux guichets de la scolarité concernée. Si vous ne remplissez pas les conditions nécessaires ou si vous avez fait une fautive déclaration sur internet, votre dossier d'inscription sera rejeté, et vous ne serez pas inscrit(e).

**Inscription**

L'inscription à l'université est personnelle, annuelle et non annulable, sauf exception.

L'inscription administrative vous permet d'obtenir votre statut étudiant, l'accès aux bibliothèques, aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives.

S'il vous est impossible de vous déplacer pour votre inscription, une tierce personne peut effectuer l'ensemble de ces démarches à votre place. Cette personne devra être munie d'une procuration écrite avec copie de votre pièce d'identité et être elle-même en mesure de produire une pièce d'identité aux services concernés.

L'inscription pédagogique suit l'inscription administrative. Ne ratez pas cette étape importante ! Elle est obligatoire et conditionne vos semestres (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Dans certaines composantes, l'inscription pédagogique se fait au même moment que l'inscription administrative, parfois administrativement. D'autres proposent, en revanche, un calendrier précis pour les inscriptions pédagogiques. N'oubliez pas, par conséquent, de vous renseigner au plus tôt directement auprès de la composante du diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.

Le renouvellement de la carte d'étudiant (Pass Campus) en cas de perte ou de vol est d'un montant de 10 euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site dédié.

Enfin, pensez à communiquer aux services de scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone, etc.) intervenant au cours de l'année universitaire 2015-2016.

**Calendrier des inscriptions**

Les inscriptions débutent le Jeudi 16 juillet 2015

Elles se déroulent selon le calendrier suivant :

- inscription en première année de licence ou de premier cycle (DUT, DEUST, ...) : du 16 juillet au 15 septembre 2015
- inscription dans les autres années de licence ou de premier cycle : du 16 juillet au 30 septembre 2015
- première inscription en doctorat : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2015
- réinscription en doctorat : du 16 juillet au 30 septembre 2015

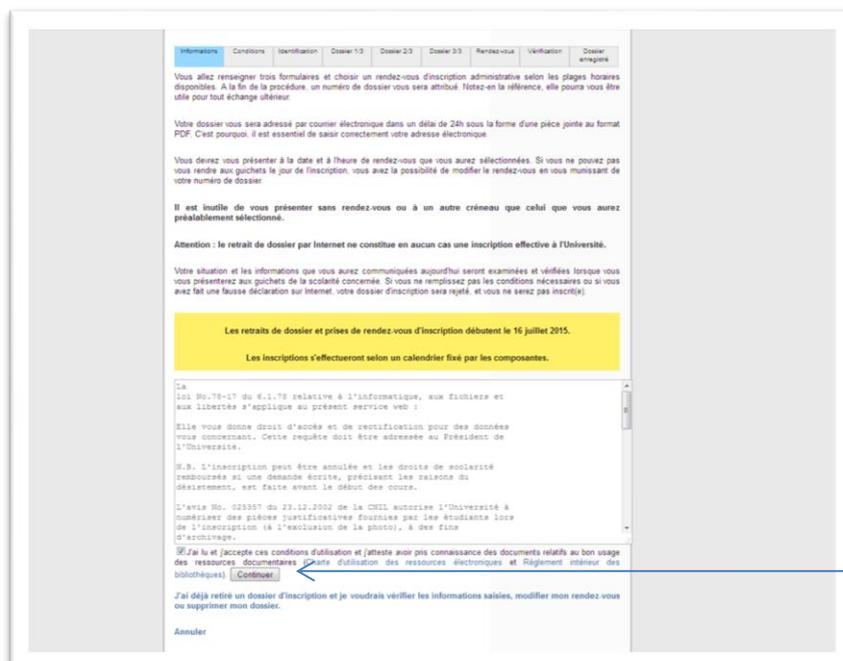
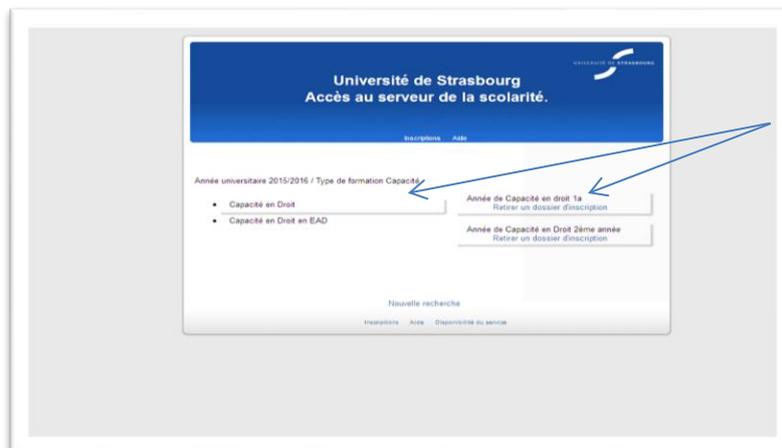
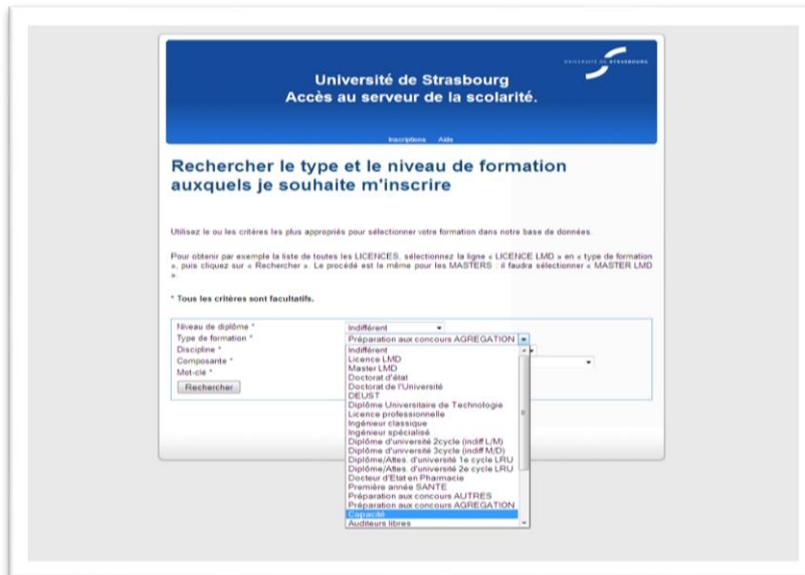
Pour plus d'informations sur les inscriptions en doctorat, consultez cette page d'information.

Les journées de rentrée (premières années de premier cycle) débutent le 31 Août.

Je souhaite rechercher une formation et accéder aux services d'inscription afin de retirer un dossier et prendre un rendez-vous.

J'ai déjà retiré un dossier d'inscription et je voudrais vérifier les informations saisies, modifier mon rendez-vous ou supprimer mon dossier.

Inscriptions Aide Documentation du service



Accepter les conditions et cliquer sur continuer

Université de Strasbourg  
Accès au serveur de la scolarité.

Inscriptions Aide

### Conditions d'admission en Capacité en droit 1a

Informations Conditions Identification Dossier 1/3 Dossier 2/3 Dossier 3/3 Rendez-vous Vérification Dossier enregistré

**Personnes titulaires d'un diplôme français, ou d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays de l'Espace Economique Européen (équivalent baccalauréat)**

Si vous êtes dans ce cas, la formation pré-universitaire de Capacité en droit 1a n'a pas de diplôme pré-requis.

Continuer →

**Personnes titulaires de diplômes étrangers**

Merci de saisir le numéro d'autorisation qui vous a été communiqué (de type S15 + 15 caractères).

Numéro d'autorisation d'inscription  
 Numéro d'autorisation d'inscription  
 Date d'attribution (format gmmma)  
 Annuler Valider

**Etudiants étrangers provenant des programmes d'échanges internationaux (ERASMUS, ...)**

Pour retirer un dossier d'inscription et éventuellement prendre un rendez-vous avec votre Faculté, suivez la procédure de dépôt de dossier.

Inscriptions Aide Disponibilité du service

Cliquer sur continuer

Université de Strasbourg  
Accès au serveur de la scolarité.

Inscriptions Aide

### Dossier en Capacité en droit 1a

Informations Conditions Identification Dossier 1/3 Dossier 2/3 Dossier 3/3 Rendez-vous Vérification Dossier enregistré

Je suis un nouveau bachelier de l'académie de STRASBOURG et mon identifiant national (INE) est

Je suis un nouveau bachelier issu d'une autre académie

Je suis un(e) étudiant(e) qui a déjà été inscrit(e) à l'Université de Strasbourg (ex-ULP, ex-UMB et ex-URS compris).

Autres cas (étudiants étrangers, ...)

Annuler Valider

Retour

Inscriptions Aide Disponibilité du service

Ensuite, remplir la fiche de renseignement demandée afin de procéder à l'élaboration de votre dossier d'inscription.

A l'issue de l'inscription, un RDV vous sera transmis. Il vous fera valider, enregistrer votre dossier et l'apporter avec vous lors de votre RDV avec le service de la scolarité.